Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE PARC D'ÉOLIENNES DE SAINTE-CROIX

Les premiers résultats de l'étude de faisabilité sont concluants

Le premier rapport intermédiaire de l'étude de faisabilité confirme que les conditions sont favorables à la réalisation d'un parc d'éoliennes, sur le territoire de la commune de Sainte-Croix. On se souvient qu'en octobre dernier le Conseil d'Etat avait accordé un montant maximum de 330'000 francs pour cette étude de faisabilité.

Selon l'étude "Eoliennes et protection du paysage" de l'Office fédéral de l'énergie, il y a à Sainte-Croix des sites présentant un potentiel d'énergie éolienne à valoriser. Afin de connaître exactement ce potentiel, une étude de faisabilité a été commandée. Elle comprend des considérations d'aménagement, d'environnement et de mesure des vents pour les deux sites les plus appropriés, le Mont-des-Cerfs et la Gîte Dessus.

Depuis la mi-décembre, quatre stations de mesures sur des mâts de 40 m livrent des données précises sur les vitesses et les directions des vents locaux. Après trois mois de relevés, il est encore trop tôt pour calculer la moyenne exacte des vitesses de vent, facteur déterminant pour l'évaluation de la production d'énergie éolienne et la rentabilité du parc. Une première comparaison des données mesurées sur le site avec celles de la station météo du Chasseral permet de prévoir les vents dominants et d'implanter provisoirement trois éoliennes sur la Gîte Dessus et quatre sur le Mont-des-Cerfs.

Le plan de situation actuel définit les périmètres projetés pour l'implantation des éoliennes, leur périmètre d'influence, les prises de vue pour la visualisation et les principes de circulation pour l'accueil des visiteurs qu'une telle installation est susceptible d'attirer. Cet avant-projet sera vérifié et complété en accord avec les services concernés de l'Etat de Vaud et les organisations de protection de la nature.

La poursuite des mesures des vents est nécessaire pour l'évaluation concrète de la rentabilité du parc d'éoliennes. Les résultats définitifs de l'étude de faisabilité seront connus au début de l'année prochaine. S'ils sont positifs, une société sera créée. Elle assumera la planification et la réalisation de ce parc qui produira de l'énergie

électrique propre.

Un photomontage qui donne une première image du parc d'éoliennes dans le paysage de Sainte-Croix est disponible au 021 / 316 70 19 ou 17. Les éoliennes représentées sur ce photomontage pris depuis le pâturage du Cochet ont des tours de 60 m de hauteur supportant des rotors de trois pales de 35 m de longueur.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 avril 1998

René Vuilleumier, délégation cantonale à l'énergie, 021 / 316 70 19 ou 17 (fin de matinée)
Claude Pahud, responsable du projet, services des bâtiments et de l'urbanisme de Sainte-Croix, 024 / 454 51 21 Site Internet : http://ourworld.compuserve.com/homepages/interwind